

Compte rendu CVS du 22/05/24

Secrétaire de séance : Fabienne Perrin Cocon

Présents : Gobbo Marie Laure, Arnaud Goddet Caroline, Henry Franck, Jacquin Charles, Liautaud Esther, Gervais Elisabeth, Nesta Hasnia, Berger Emmanuelle, Seaume Denis, Decoux Edmond, Subtil Pons Justine, Schulze Virginie, Perrin Cocon Fabienne.

1. **Approbation du PV du 18 mars 2024** : n'ayant pas été envoyé, il sera approuvé au prochain CVS avec celui-ci.

2. **Fiches évènements indésirables** :

Commentées par Madame la cadre supérieure de santé :

Ceux-ci concernent la période du premier janvier à mi mai :

75 évènements ont été recensés dont une proportion importante de violences entre les résidents et les professionnels (16).

Un comité de suivi des évènements indésirables est mis en place et se réunit une fois par trimestre.

3. **Rapport annuel du CVS**

Présentation par Madame Gobbo du rapport d'activité 2023 du conseil de la vie sociale et des objectifs 2024.

Il comprend :

- Le règlement intérieur et les références réglementaires
- La composition de celui-ci
- Son fonctionnement sur 2023
- Les actions menées
- L'atteinte des objectifs fixés pour 2023
- Ceux fixés pour 2024.

Le rapport annuel est validé à l'unanimité.

Il est fait remarquer que les P.V ne sont toujours pas affichés aux tableaux dans les services.

Il ressort aussi que les résidents ne veulent pas venir s'exprimer devant le CVS mais seraient demandeurs (sont trop impressionnés).

Une proposition est faite d'un passage dans chaque unité avant les CVS pour récolter les remarques.

Un rappel du rôle du CVS pourrait être fait au moins une fois par an.

4. **Activité** :

Madame Gobbo donne le taux d'activité des services : 89% au SSR (toujours pas de possibilité de hausse vu le manque de personnel), par contre en permanence proche de 100% à l'Ehpad.

Madame Gervais indique que compte tenu de la liste d'attente (70 dossiers), les visites de pré-admission ne se font plus trop tôt (l'état des demandeurs évoluant trop pendant le temps d'attente).

5. **Enquêtes de satisfaction** :

Elles sont remises aux résidents actuellement.

Elles sont remplies par le résident ou /et sa famille, ou avec l'aide des étudiants infirmiers.

Les résultats seront présentés au prochain CVS

6. **Réclamations, plaintes et satisfactions** :

A été traitée une plainte pour violence envers une résidente commis par un vacataire qui ne sera plus repris et qui a fait l'objet d'un signalement.

7. **Animations** : compte rendu par Hasnia, animatrice :

- Concours d'épouvantail à St Aupre en partenariat avec le centre de loisirs
- Succès du carnaval
- Échange lecture avec la halte garderie
- Projet interview des résidents (film sur You Tube prochainement, un goûter avec les familles pour visionner le film devrait aussi avoir lieu)
- Harmonica et chorale à la salle polyvalente
- Du 17 au 20 juin aura lieu le voyage à Barcelonnette (échange avec l'Ehpad de notre ancien directeur)
- Visite du centre culturel du monde à Voiron
- Chiens visiteurs
- Repas à thèmes : moules frites, œuf à la coque ...
- Musée du Tisserand (visite prévue)
- Activité voile : ballade sur le lac de Paladru : à peaufiner
- Visite chocolaterie De Marlieu (prévue)
- Pique-nique au bord du lac (inter Ehpad)

Le CVS remarque et remercie le service de l'animation et l'association « vivre encore » pour la diversité et la quantité d'animations proposées.

8. **Tarifs hébergements 2024** :

Madame Gobbo commente les nouveaux tarifs applicables au 1^{er} avril 2024 :

Une hausse importante due à l'augmentation des charges de personnel et du coût de l'énergie et plus globalement à l'inflation, était actée et a été validé par le Conseil Général.

- Personne hébergée de plus de 60 ans : 70, 10 € par jour
- Personne de moins de 60 ans : 92,27 € par jour

Auquel il faut rajouter le tarif prévention à la charge du résident de 6,94€ par jour.

Les tarifs dépendance attribués dans le cadre de l'APA n'étant que très peu revalorisé à la hausse, le CVS ne peut que constater qu'il sera difficile pour les familles de faire face à cette augmentation de tarif.

Le service social de l'établissement est à la disposition des familles en cas de difficultés financières. A ce jour, il n'a pas été sollicité.

9. **Appel à projets** :

Madame Gobbo précise que l'établissement répond à tous les appels à projets.

-Le projet nature et lien social est validé (sortie des résidents à l'extérieur en dehors de l'animation)

-Un projet de soins bucco dentaire en établissement subventionné par L'ARS est évoqué (beaucoup de personnes âgées ne pouvant être déplacées pourraient en bénéficier).

-Projet démocratie et sante : le document sera envoyé aux membres du CVS pour discussion.

Tout ces projets visent à améliorer le bien-être des résidents et du personnel et doivent palier à la baisse des budgets.

10. **Questions diverses** :

- Mr Jacquin représentant les résidents demande comment faire pour aller voter le 9 juin ?

Le CVS évoque la possibilité de procurations.

Auparavant la gendarmerie se déplaçait pour effectuer cette démarche auprès des demandeurs.

Un transport au bureau de vote de St Geoire pourrait être organisé avec l'aide d'Hasnia et du véhicule de l'établissement.

Madame Gobbo se renseigne auprès de la gendarmerie.

- Mr Jacquin évoque des problèmes de communications entre soignants.

Mr Seaume cadre au 2eme étage l'invite à venir le rencontrer pour échanger.

Mme Subtil Pons annonce que pour l'instant et par manque de moyens humains le CHUGA ne peut fournir les vaccins pour rappel Covid de ce printemps.

Heureusement les cas sont pratiquement absents.

Le retour de la vaccination combinée grippe /Covid se fera à l'automne.

Le prochain CVS est fixé au 25 septembre 2024

La présidente du CVS

Fabienne Perrin Cocon



-